

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Séance du 19 JANVIER 2016 à 18 heures 00.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Secrétaire de séance : Mme MARQUES Joceline

Date de convocation : 11/01/2016 Nombre de présents : 14 Comité secret : non

Nombre de personnes absentes: Nombre d'excusés : 1 Quorum exigé : 8

Nombre de suffrages exprimés : 14 VOTES : Contre : 0 Pour : 14

L'an deux mille seize, le mardi 19 janvier à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : ZOWIEZ-NEUMANN Paul, MENEGUZ Muriel, GARAND Denis, GOUDARD Nadine, GIRARD Marius, BEGOT Annie, JOVANOVIC Michel, MARQUES Joceline, D'ALEO Sandra, LAUGIER Emile, FRANCOIS-BRAZIER Florence, BARATIER Maurice, CLAVEL Jérôme. Etait excusée : REYMOND Muriel.

PLU : la délibération notifiant l'arrêt du PLU a été envoyée en préfecture et un avis est paru dans la presse. L'entreprise Buroset a été chargée de la duplication des dossiers papier et CD (pour un coût de 1549.88€ TTC)

SALLE DES FETES : la visite de la commission départementale de sécurité dans les établissements recevant du public a eu lieu le 19 janvier. Suite à diverses remarques émises lors de cette rencontre, des devis ont été demandés pour : une visite de contrôle électrique annuelle, l'installation d'une alarme incendie, une ligne téléphone fixe... Rénovation de la salle des fêtes : Suite au lancement de consultation pour le choix d'un architecte, la date de clôture pour recevoir les offres a été fixée au samedi 23 janvier. La commission d'appel d'offre se réunira lundi 25 janvier pour analyser les candidatures.

AGENCE POSTALE COMMUNALE : après le décès brutal de la responsable de secteur, une nouvelle rencontre avec les services de la Poste est prévue début février afin de finaliser les modalités de reprise de ce service par la commune au 1er avril prochain.

REGULARISATION SNCF : une délibération est prise afin d'autoriser Mme le Maire à signer l'acte de régularisation avec SNCF réseau devant notaire.

DOLON : la préfecture de la Drôme a validé le dossier. Une présentation du projet de restauration du lit et des berges a été faite. Les travaux pourront commencer une fois que la commune de Pact aura reçu ses autorisations.

REFUGE DE GERBEYS : la cotisation au Refuge Gerbeys à Chonas l'Ambellan pour les animaux errants est de 0.55 € par habitant pour l'année 2016. Avant de se prononcer le conseil souhaiterait étudier d'autres propositions. Un devis va être demandé concernant l'achat d'un lecteur de puces.

LOCATION DE SALLES : la commission se réunira pour travailler sur le règlement des locations.

TRAVAUX : éclairage public : suite à un dysfonctionnement le 10 janvier dernier sur le poste d'alimentation du centre village, l'entreprise MABBOUX est intervenue dès le lendemain.

Malheureusement il s'agissait d'un problème au niveau du transformateur, ce qui a nécessité la venue des services EDF. Ilôts de propreté : les accès pour les emplacements pressentis donnant sur les routes départementales ont été validés par la DDT. Plan communal de sauvegarde : une

délibération est prise afin de fixer la composition de cette nouvelle commission chargée de travailler sur la mise en place et les objectifs de ce plan de sauvegarde communal ; Paul Zowiez-Neumann, Joceline Marques, Marius Girard, Michel Jovanovic. Stade/tennis : le devis de l'entreprise LUC-PUPAT est retenu pour le remplacement du portail et la pose de la clôture.

Panneau de signalisation : le panneau au lotissement Lapemo a été installé, celui de route de l'Isle a été déplacé. Voirie : la commission se réunira afin de faire le point des travaux à prévoir en 2016.

BATIMENTS COMMUNAUX : l'entreprise MONDUEL interviendra prochainement pour des problèmes de fuite d'eau (école + logement) et de chauffage (radiateur et commande dans le bâtiment associatif). L'entreprise DILM effectuera le nettoyage des chenaux des différents bâtiments communaux courant de semaine prochaine. Accessibilité : des devis ont été demandés afin de prévoir la mise aux normes des différents bâtiments et sa réalisation dans le temps (possibilité d'étalement entre 3 et 9 ans)

RECENSEMENT NATIONAL : il débutera le jeudi 21 janvier et se terminera le 20 février prochain.

DROME AMENAGEMENT HABITAT: une rencontre a eu lieu dernièrement avec les représentants de DAH afin de limiter les ventes de logement sociaux aux Terrasses et favoriser la location (à ce jour un T3 et trois T4 sont disponibles).

CANTINE : PERISCOLAIRE : 9312 repas ont été fournis en 2015 par l'entreprise GUILLAUD.

TAP : pour la 3^{ème} période, 73 enfants sont inscrits le mardi et 61 le vendredi. Ecole : une demande pour des marquages au sol dans les cours de récréation a été faite par les enseignants. Une demande de participation financière de la commune pour une sortie scolaire avec nuitée pour deux classes élémentaires a également été sollicitée. La commission des affaires scolaires se réunira afin d'examiner ces demandes. En ce qui concerne la visite du centre de secours et d'incendie de la Valloire pour les 4 classes élémentaires le mercredi 11 mai prochain, le conseil s'est prononcé favorablement pour la prise en charge du transport : des devis seront demandés.

SITE INTERNET : le site de la commune sera opérationnel d'ici semaine prochaine.

REPAS DES AINES : 88 bons d'achat ont été distribués par l'équipe municipale aux personnes n'ayant pu participer au repas du 12 décembre ainsi que 3 colis (aux personnes en maison de retraite).

REUNION DE QUARTIERS : des réunions d'échange auront lieu entre les habitants et la Municipalité, à la salle des associations. Le 12/03 : quartier Montanay/ la Croix Rousse, le 26/03 : quartier Brûlefer/ les Morelles/ les Brosses, 2/04 : quartier Boisvieux, le 23/04 : le village/ la Ranche.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS : la date du 16 avril a été retenue. Un appel aux bénévoles sera fait.

PERSONNEL COMMUNAL: lors d'absence de courte durée (moins d'une semaine) le personnel communal ne fera plus l'objet de remplacement.

VOIE NOUVELLE : une rencontre a eu lieu avec le conseiller départemental M. CHALEON, afin de relancer le projet de barreau à l'entrée ouest du village. Mme le Maire a également demandé à ce qu'une réponse soit apportée à un courrier de mai 2015 concernant la sécurisation de certains tronçons des trois départementales RD519, RD121 et RD246 traversant notre commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Mme le Maire,